Les cadastres de la production agricole des trois communes de la Vallée de Joux

Georges Vagnières

Cadastre de la production agricole de la commune du Lieu



Editions le Pèlerin

Introduction

Il y a trente ans que Georges Vagnières et notre agent de police, Ernest Rochat, parcouraient la commune pour aller à la rencontre de nos exploitations agricoles, mais surtout de nos alpages et chalets. Cette enquête, approfondie, est un document de haute qualité, n'en doutons pas. Nous la compléterons aujourd'hui dans une reprise, autorisée par le Département fédéral de l'économie publique, division de l'agriculture, que nous profitons de remercier ici, par la photo de chacun de nos bâtiments d'alpage. Cela nous a obligé une fois encore à faire la tournée complète de ceux-ci. Cet inventaire systématique par l'image n'est pas non plus à dédaigner.

Nous avons toujours tenu cette publication en haute estime du fait qu'elle soit la seule d'une époque donnée à avoir fait le recensement intégral de nos montagnes et chalets. Cela a son prix. On prend connaissance du propriétaire, on saura ce qu'il monte et combien de bêtes composent son troupeau. Le chalet sera décrit dans ses caractéristiques les plus visibles. La montagne, le terrain il s'entend, est décrite géographiquement. On parle des améliorations à faire. Cela aura-t-il une répercussion sur l'avenir de chacune de ces montagnes ? C'est la question que l'on se pose, sachant l'immobilisme qui règne souvent là-haut. Mais sans que cela ne soit toujours un mal. Car ainsi certainss chalets n'ont pas trop été transformés voire défigurés et sont restés tels qu'autrefois, dans leurs formes typiques et traditionnelles qui leur sied si bien. Malheureusement ils ne sont pas très nombreux. Les massacres architecturaux en ont mutilé la plupart.

Notons ici que l'on fera connaissance plus approndie de la plupart de ces chalets par le biais des publications le Pèlerin. On les découvrira tous de cette manière dans la zone route de Mouthe tirant contre le Mont d'Or. La seconde partie, route de Mouthe allant contre le couchant, reste à faire pour l'essentiel, avec des chalets de grande importance comme la Tépaz et chez Lucien, encore que l'histoire de ce dernier serait plus à rattacher à celle du hameau aujourd'hui disparu de Fontaine-aux-Allemands qu'à l'histoire de nos alpages.

On pourra trouver des notions supplémentaires sur le passé de notre patrimoine alpestre dans l'ouvrage de Edouard Décombaz paru en 1908 à Lausanne et consacré lui aussi à notre économie alpestre. Les comparaisons entre ces deux époques seraient très certainement intéressantes. D'autre part on retrouvera l'ambiance de nos alpages par l'ouvrage exceptionnel de Paul Hugger paru aux Editions 24 Heures en 1975, "Le Jura vaudois, la vie à l'alpage".

Il y aurait encore beaucoup à dire...

Roman not Bonne promenade sur les alpages de la commune du Lieu.

Les Charbonnières, en avril 2003:

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE PUBLIQUE Division de l'agriculture

A

CADASTRE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Commune

Le Lieu

District

La Vallée

Canton

Vaud

Relevé

2 - 16 juillet 1973

Représentant de la commune

Rochat Ernest, agent de police,

Le Lieu

Représentant de la Confédération

Vagnières Georges

L'article 33 de la loi sur l'agriculture charge la Confédération d'établir un cadastre de la production agricole. En 1938 déjà, le Conseil fédéral en ordonna le levé, afin que soient déterminées les conditions propres à chaque commune, en prévision d'une extension des cultures visant à assurer l'approvisionnement du pays en cas de conflit, ainsi que d'une meilleure adaptation de la production agricole à l'état du marché. L'enquête préalable à l'établissement de ce cadastre fut menée au cours des années qui suivirent, notamment pendant la guerre; elle rendit d'inestimables services, non seulement en permettant de prendre, sous le régime d'économie de guerre, des mesures en faveur de la culture des champs, mais aussi dans divers autres secteurs.

Depuis lors, les améliorations foncières et la perte de terres cultivables ont modifié à tel point les conditions de production dans certaines contrées qu'il a fallu reviser les données primitives dans de nombreux cas, avant tout celles qui ont trait aux régions où la construction a pris un grand essor.

Ces dernières années, la situation de la population de montagne, et plus particulièrement le problème de l'agriculture de cette région, ont retenu toujours plus l'attention des autorités comme du grand public, de sorte qu'il est nécessaire de disposer également de données exactes sur les conditions de production qui la caractérisent et sur les possibilités de les améliorer. Le premier levé du cadastre ne tenait guère compte des alpages et des pâturages, qui couvrent une très vaste surface. Pour combler cette lacune, le Conseil fédéral confia, le 15 mars 1957, à la Division de l'agriculture du Département fédéral de l'économie publique la tâche d'englober également ces régions dans l'enquête préalable. Telles sont les raisons pour lesquelles les conditions de production dans les zones de montagne, en particulier les questions d'économie alpestre et pacagère, sont aussi présentement l'objet d'une nouvelle enquête. Les améliorations foncières retiennent surtout l'attention.

Le cahier ci-joint renseigne sur les résultats des investigations, complété par des statistiques, des photographies et une carte topographique, qui donnent pour chaque commune une image complète de son agriculture et de son économie. En ce qui concerne les régions de montagne, ce rapport peut être assimilé à un véritable "cadastre alpestre".

Tant pour les paysans des vallées et des montagnes que pour les autorités aux divers échelons, ce cahier constitue un précieux instrument de travail, notamment en vue de l'aménagement du territoire sur le plan local, régional et national.

Nous saisissons cette occasion pour remercier les représentants des cantons et des communes de leur précieuse collaboration.

DIVISION DE L'AGRICULTURE Le Directeur

T Cl Pict

Table des matières

Première partie: AGRICULTURE

Constitute and maller	Page
Conditions naturelles Situation géographique et frontières	2
Terrain et sol	2
Climat	3
Conditions économiques	3
Situation par rapport aux voies de communication	4
Habitat	4
Surface productive	5 5 5 6
Conditions de propriété	5
Conditions d'exploitation	5
Parcelles enclavées	6
Prix des terres-fermages-dettes	6
Formation professionnelle	6
Groupements d'entraide	6 6 7
Main-d'oeuvre, gains accessoires	7
Entreprises diverses et tourisme	7
Exode rural	8
Mécanisation et motorisation	8
Divers	9
	0
Cultures végétales	9 9.
Cultures fourragères	10
Culture des champs	10
Cultures maraîchères	10
Arboriculture fruitière	10
Fumure	10
Sylviculture	TT
Exploitation animale	11
Equidés	11
Bovins	12
Débouchés pour les produits de l'élevage	12
Porcins	13
Caprins et ovins	14
Volailles	14
Apiculture	14
Approvisionnement direct	14
a) du ménage	14
b) de l'exploitation	14
-1	
Améliorations foncières	14
Améliorations nécessaires	16
Statistiques	17
Description des secteurs	21

Deuxième partie: ECONOMIE ALPESTRE

			Page
Généra	alité	S	25
Condit	tions	de propriété et systèmes d'exploitation	26
Résumé	é éco	nomique	27
Descri	iptio	n individuelle des pâturages	29
I	120	exploitations pacagères	29
	3 ¹ a+ 3 ¹ b	Le Crêt à Badau, La Combe	29
	41	Les Sagnes	30
	71	Le Pâturage de l'Epine	31
	72	L'Haut des Prés	32
II	Les	exploitations d'estivage	34
	10	Combe Noire	34
	11	Curtil	3 5
	12	Les Tillettes	36
	13	Les Queues	37
	14	Chez Moise Cart	39
	15	Sur le Crêt	40
	16	Chez Lucien	41
	17	Les Combes	43
	18	Le Charroux	44
	19	La Grande Tèpe	45
	20	L'Allemagne	46
	21	Les Grands Buissons	48
	22	La Frasse	49
	23	Le Pré de Ville	51
	24	La Ripière	52
	25	Les Plainoz (Aux Meylan)	54
	26	Les Plainoz (Aux Aubert)	55
	27	Le Chalet Neuf	56
	28	Le Pré Gentet	58
	29	Les Esserts	59
	30	Le Muguet	61
	31	Le Revers	62

3 2	Le	Bonhomme		P age 63
33	La	Cernia, La Palestine		65
34	Le	Chalet Hermann		67
35a	Le	Crêt à Chatron Vieux		68
35b	Le	Crêt à Chatron Neuf		68
36	La	Muratte		71
37	Le	Chalottet	×	72
3 8	Les	s Grandes Cernilles		74
39	Les	s Petites Cermilles		75

II Les exploitations d'estivage

10 Combe Noire

Propriétaire : Commune du Lieu

Exploitant : Golay Roland, Les Charbonnières

Altitude : 1100 - 1140 m (bâtiment: 1115 m)

Surface pâturable épurée : 34 ha

Charge en 1973 : 1 jument suitée

36 vaches

2 génisses de 2 à 3 ans 30 porcs à l'avancement

Provenance du bétail : propriété de l'exploitant, sauf 6 va-

ches et 2 génisses louées de la plaine

Durée moyenne du pacage : 120 jours

Mise en valeur du lait : fabrication de fromage de gruyère, de

séré et de beurre, les sous-produits

étant consommés par les porcs

Personnel : Seul l'exploitant loge sur place. Un

fromager du Sentier vient chaque ma-

tin exécuter la fabrication

Conditions naturelles et économiques

Cette propriété occupe une large combe peu prononcée au terrain un peu ondulé. Une dépression assez marquée se creuse du centre vers le sud-est. La prairie se trouve surtout dans la moitié sud-ouest du pâturage, l'autre partie étant surtout occupée par la forêt, sauf dans le bas où l'on trouve quelques petites combes secondaires déboisées. Cet alpage ne présente pas de difficulté et l'emploi des machines y est partout possible. La profondeur du sol demeure assez bonne dans l'ensemble. Quelques emplacements se montrent plus superficiels avec des blocs en surface ou roches affleurantes. La perméabilité serait plutôt forte en général. Une gravière est en exploitation au centre du pâturage. La prairie donne une production satisfaisante avec prédominance de graminées. On remarque aussi quelques mauvaises plantes, en particulier des euphorbes dans les combes au nord-est et des chardons dans le haut. Quelques trembles et sapelots seraient abssi à éliminer.

Depuis la route cantonale, cette exploitation est facilement accessible par un chemin asphalté doté d'un passage canadien. Le dernier tronçon conduisant au bâtiment reste graveleux. Un chemin empierré se poursuit vers le nord-ouest pour desservir la forêt. Au centre du pâturage, on trouve une intersection pour le nord-est par la combe principale.

L'aire de parcours se divise en 4 parcs et l'on pratique le pâturage tournant, les veaux restant toujours séparés du reste du troupeau. Les deux citernes du chalet, une citerne avec couvert et un puit assurent l'approvisionnement en eau. On a disposé les abreuvoirs en contrebas et des flotteurs règlent leur alimentation.

L'exploitant a amené une réserve de foin. Comme litière, on emploie de la paille. Les déjections liquides s'écoulent dans une fosse couverte de 30 m3 de capacité. Pour la vidanger, on se sert de la bossette à pression. Il existe un orifice de vidange par la pression naturelle. Une partie du fumier est conduit sur la prairie à mesure et le solde s'entasse à même le sol pour être réparti en fin de saison avec un épandeur. En automne, on complète la fumure par l'apport de 3000 kg de scories Thomas et de 500 kg de sel de potasse. 1200 kg de superphosphate sont en outre semés au printemps.

On trait à la machine, la pompe de celle-ci étant actionnée par un moteur à essence. La fabrication s'effectue dans une chaudière disposée sur le feu. Tout le brassage est exécuté à bras. Le bois de feu peut être prélevé sur le pâturage. Le fromage est stocké dans la cave du chalet, tandis que le beurre et le séré s'écoulent au fur et à mesure par l'intermédiaire du commerce privé.

Bâtiment

Le chalet-étable est une construction en dur de type traditionnel et ancienne. Son toit est recouvert de tôle. L'habitation comprend deux chambres et une cuisine dont le sol est de bois. La fabrication a lieu dans un local prévu à cet effet où l'eau de la citerne parvient en actionnant une pompe manuelle. La cave à fromage a été récemment améliorée par les soins de l'exploitant, les passages ayant été aménagés en ciment. On trouve en outre une cave à lait. L'éclairage à gaz à la cuisine et au local de fabrication avec bouteille de butane a aussi été installé par l'amodiateur. On dispose du téléphone.

Deux étables communicantes à double rangée de couches peuvent recevoir 60 UGB. Les couches sont revêtues de planelles sur la moitié antérieure et de bois sur la moitié postérieure. Les allées sont également en bois. Chaque couche est munie de crèches. A l'extrémité sud-ouest du chalet, on trouve la porcherie et , une étable à veaux de 10 places.

Améliorations à effectuer

- poursuivre l'essartage et la lutte contre les mauvaises herbes
- agrandir la place bétonnée devant le chalet à la sortie des étables

Georges Vagnières

Cadastre de la production agricole de la commune de l'Abbaye



Editions le Pèlerin

Introduction

On connaît l'ouvrage de base de Décombaz paru en 1908 à Lausanne: l'économie alpestre dans le canton de Vaud. Il fut édité par la Société suisse d'économie alpestre. Il est possible et même fort probable qu'alors n'existait pas encore la Société vaudoise de même nom et de même but qui n'intervient dans notre documentation qu'à partir de 1943. Il est presque certain toutefois que cette dernière société était vieille de quelques antient de la company de la née, voire d'une décennie ou plus. Elle devait contribuer à améliorer nos alpages. Elle offrait à ses membres un bulletin annuel où figuraient souvent les résultats des concours divers organisés quant à la bonne tenue de nos alpages. Cette société existe encore qui poursuit ses nécessaires activités.

Années quarante, c'est le temps aussi où le photographe amateur René Meylan arpentait les alpages de la région du Marchairuz principalement pour en photographier avec talent bâtisses et bergers. Son oeuvre, propriété actuelle de Mlle Anne-Lise Vuilloud, a donné lieu l'an passé à une magnifique exposition à l'Essor où l'on a pu constater toute la richesse et la qualité de ce fonds René Meylan. Resterait à publier celui-ci, tout ou en partie. Signalons en passant qu'Anne-Lise Vuilloud a passablement travaillé sur les alpages actuels et qu'elle laisse aussi une oeuvre de qualité destinée à passer

à la postérité.

Au-delà des années septante les alpages retiennent l'attention de deux spécialistes au moins. Georges Vagnières, fonctionnaire fédéral ou indépendant mandaté par la Confédération, établit le cadastre de la production agricole de nos trois communes. Nous sommes en 1972-1973. Trois publications verront le jour, un fascicule consacré à la commune du Chenit en 1972, deux fascicules consacrés respectivement aux deux autres communes en 1973. Plus tard Georges Vagnières tirera un ouvrage général de toutes ses études menées dans le canton: Cadastre alpestre suisse, Agriculture de montagne et économie alpestre dans le canton de Vaud. Ouvrage publié en 1980 par l'Office fédéral de l'agriculture. Ce livre, d'une présentation assez sobre, illustré de nombreuses photos noir/blanc, est remarquable. étonnante, il paraît peu connu et n'est pour dire jamais cité

dans les bibliographie. Grave lacune. Le texte ou plutôt l'étude de Georges Vagnières sur la commune de l'Abbaye, quant à sa production agricole, constitue la matière de la ci-présente brochure. Nous espérons pouvoir la compléter, avant la publication, travail pour lequel nous avons pu avoir l'autorisation de la Confédération et de l'auteur, par quelques pages où seront reproduites toutes les photos couleur des chalets décrits. Il en sera de même plus tard pour les

deux autres communes.

Paul Hugger sera le suivant à s'intéresser à nos alpages. Il arpentera de nombreuses années notre région, carnet de notes dans une poche, appareil de photo en bandouillère, sac au dos. Il effectuera un travail ethnographique remarquable. Une étude issue de ses notes et photos donnera lieu à l'impression d'un livre en allemand, en 1972, duquel sera tiré l'ouvrage que 24 H

publiera en 1975: Le Jura vaudois, la vie à l'alpage. Il n'est plus nécessaire de le décrire et d'en dire la qualité. Juste y manque-t-il une solide bibliographie. Mais alors on travaillait pour le grand public qui, apparemment, n'avait que faire de tels suppléments.

Avec ces différentes production, plus celles proposées par les Editions le Pèlerin dans la collection "Economies laitière et alpestre", l'historien aura à sa disposition une base solide pour s'en aller à la rencontre historique de nos alpages. purposed

Les Charbonnières, en avril 2003:

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE PUBLIQUE. Division de l'agriculture

A

CADASTRE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Commune

L'Abbaye

Destrict

La Vallée

Canton

Vaud

Relevé

20 juillet - 10 août 1973

Représentant de la com une

Rochat Jean, ancien agriculteur, préposé communal pour la culture des champs, le

Mont du Lac

Représentant de la Confédération

Vagnières Georges

Deuxième partie: ECONOMIE ALPESTRE

	Page
Généralités	26
Bâtiments	27
Conditions de propriété et système d'exploitation	25
Description individuelle	30
I Les exploitations pacagères	30
1 ¹ Le Bas des Bioux	30
4 ¹ La Murgataire	31
6 ¹ Pâturage en-dessus du Pont	32
II Les exploitations d'estivage	33
8a La Petite Dent Dessous	33
8b La Petite Dent Dessus	33
9 Le Sagne-Vuagnard, Les Agouillons	36
10 L'Aouille	37
ll Les Places	39
12 Le Grand Saint Michel	40
13 Le Communal du Pont d'en Haut, Chalet Neuf	41
14 Les Croisettes	43
15 La Petite Coche	44
16 Le Communal de L'Abbaye	45
17 - La Coche	47
18 Le Sapelet Dessous	49
19 Le Sapelet Dessus	50
20 Le Chalet Neuf des Molards	51
21 La Duchatte	52
22a Le Bucley 22b Le Pré d'Etoy	54
23 Le Mazel	57
24 Les Ouches	59
25 Les Replats	59
26 La Pièce à Ferdinand	60
27 Le Pièce à Neveu	62

		Page
28	Le Grand Essert	63
29	Le Jolimont	65
30	La Brenette	66
31	La Pièce aux Reymond	67
32	Le Croset du Buron	69
33	Le Petit Croset	70
34	La Racine	71
35	Le Croset au Boucher	73



Georges Vagnières

Cadastre de la production agricole de la commune du Chenit



Editions Le Pèlerin

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'ECONOMIE PUBLIQUE Division de l'agriculture



CADASTRE DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Commune

District

Canton

Relevé

Représentants de la commune

Représentant de la Confédération

Le Chenit

La Vallée

Vaud

17 juillet - 15 août 1972

M. Rittener Bertrand, municipal et agriculteur, l'Orient

Capt Eugène, ancien agriculteur, Le Brassus

Vagnières Georges

Introduction

M. Georges Vagnières, en 1972-1973, a établi un fameux travail sur la Vallée de Joux, puisqu'il y a parcouru la totalité des alpages dont il a donné pour chacun les caractéristiques principales : propriétaire, locataire, surface, état du chalet, nature des sols.

Le tout aura été publié en trois livraisons :

10 Commune du Chenit, enquête du 17 juillet au 15 août 1972, avec la présence de M. Bertrand Rittener, municipal et agriculteur, l'Orient, et Eugène Capt, ancien agriculteur au Brassus.

20 Commune du Lieu, enquête du 2 au 16 juillet 1973, avec la présence de M. Ernest Rochat, agent de police au Lieu.

30 Commune de l'Abbaye, enquête du 20 juillet au 10 août 1973, avec la présence de M. Jean Rochat, ancien agriculteur, préposé communal pour la culture des champs, Le Mont du Lac.

Le tout offre ainsi un panorama complet de tous nos alpages, documents absolument uniques dans toute la production combière en rapport avec le monde agricole.

Seul manque à ces documents, les photos de chacun des bâtiments décrits dans le corps du texte. Comme une absence de toute appréciation dans le sens d'une approche esthétique et historique de ces bâtisses. Bientôt quarante ans que ces pages ont été écrites, combien les choses sur ce plan-là ont du changer.

Retourner sur chacun de ces alpages, en particulier à proximité des chalets, et en faire pour chacun toute une série de photos, que voilà un grand et beau travail. Mais celui-ci sera-t-il effectué un jour? Il est possible que d'autres fiches, émanant d'autres services que celui du Département de l'agriculture, aient établi le recensement de tous ces chalets, et surtout les montrent dans leur réalité physique. Cela cependant ne saurait être découvert si facilement et surtout utilisable sans qu'il n'y ait lieu de demander les autorisations nécessaires, tandis qu'en général nous travaillons en « franc-tireur », conscient que pour produire des brochures à 10 exemplaires chacune, et qu'il faille pour chaque sujet entrer en contact avec différentes administrations qui ne seront pas forcément toujours d'accord, il n'est pas nécessaire d'en faire autant!

M. Georges Vagnières, dont nous avons pu nous procurer les brochures au cours de nos recherches bibliographiques, celle du Lieu est même en notre possession depuis l'époque de sa publication, nous a rendu, bien qu'il n'ait travaillé que dans le sens d'une « commande » émanant d'un organe fédéral, et donc qu'il ait été payé pour ce travail, un fieffé service. Ses trois productions – une plus générale sur tous les alpages du canton de Vaud ne nous n'offre pas pour nous autant d'intérêt – sont une source de renseignements privilégiée à laquelle nous recourons souvent.

Ces trois enquêtes méritaient donc de figurer telles qu'elles se présentent, sans rajouts, dans notre collection « Economies laitière et alpestre » qui vient de

s'acheminer vers son 150 numéro! Collection naturellement unique et qui n'aura jamais son pareil dans toute la bibliographie de notre pays. Et cela bien qu'elle ne soit connue de personne, et que par conséquent personne non plus ne l'ait jamais citée dans aucune publication.

Comme quoi vous pouvez effectuer un travail de fonds dans le plus parfait anonymat. Quelque part c'est rassurant! Et en plus on vous fiche royalement la paix, ce qui en somme, est ce qu'il peut arriver de mieux à un homme.

Runkoan

Les Charbonnières, le 4 juillet 2010 :

Deuxième partie: ECONOMIE ALPESTRE

			Page
Générali	tés		29
Condition	ns de propriété et systèmes d'exploitation	100	30
Exploi	ion individuelle tations pacagères		33 33
ıl	Le Carré		33
3 ¹	Le Crêt des Lecoultre		33
3 ²	Le Planoz		34
8 ¹ .	Le Plan des Aubert		35
10 a	t-Chez le Christ		36
10 a	Chez Grand Joseph		37
111	La Ferme des Saugettes		37
Exploi	tations d'estivage	19 5 .6 6	38
14 a	La Combette	. · ·	38
14 b	Mézery	Pi ses	38
15	Le Pré Derrière		40
16	La Commune de Bise		42
17	La Piguette	57	. 43
18	La Givrine		44
19	Chez David Aubert		. 45
20	La Moesetta, Les Grandes Roches		46
21	La Fougère		48
22	La Thomasette		49
23	La Grand Combe		50
24	La Grand Combe ou Chez le Grand David		51
25	Les Côtes de Piguet-Dessous		52
26	Les Côtes de Piguet-Dessous		52
27	La Côte de Piguet-Dessous		53
28 a 28 d	à Chez les Golay		54
29	Les Places	n*i	56
30	La Capitaine		57
31	Le Chalet Chez Bastian		58
32	Le Chalet Chez la Tante		59
33	Chez Bezençon		60

				Page
34	Les Combettes			61
35	Les Fuves			62
36	La Pièce Chez Marc			62
37	Le Comonet	.1	†P	64
38	Le Pâturage de la Ferme			64
39	Sur le Crêt		*1	65
40	Le Chalet du Chef		9.5	66 .
41	La Trompette	,		67
42	Les Esserts			68
43	Les Grands Crosets Dessous			69
44	Les Grands Crosets Dessus		41	71
45	Les Replats			72
46	La Pièce à Golgau			72
47	La Pièce à Pasche			73
48	Les Molards sur Chez			74
49	La Grande Pièce du Campe			75
50	La Pièce à Frank			76
51	La Chirurgienne			77
52	La Meylande Dessous (à Paul Aubert)	*	Ť	78
53	La Meylande Dessous (à Meylan du télégraphe)			79
54a	Les Petites Chaumilles			80
54b	Le Croton			80
55	Les Grandes Chaumilles			82
56	Les Combes du Cunay			. 83
57	La Lande Dessous			84
58	Les Molards des Aubert			85
59	La Meylande Dessus, La Meunière			85
60	La Perrause			87
61	Le Pré de Bière, La Plateforme			88 .
62	Le Pré de Denens			90
63	Le Mont de Bière Derrière			91
64	La Pièce de l'Hôtel			92
65	Les Molards sur le Brassus			93
66	Sous la Côte des Molards			94
67	Les Molards sur le Brassus .	9		95
			2	

68	La Pièce à Lucas				96
69	Les Molards sur le Brassus			et.	96
70	Les Molards sur le Brassus				97
71	Les Molards sur le Brassus				98
72	Les Molards sur le Brassus				99
73	La Lande Dessus				100
74	La Côte du Bas du Chenit				101
75	Le Grand Molard				101
76	La Côte du Bas du Chenit				102
77	Le Petit Molard				103
78	La Cerniat				104
79	La Bursine				105
80	Pré Rodet				106
81	La Burtignière				108
82	Le Milieu	*			109
83	Les Grands Plats de Bise				110
84	Le Cerney, Le Chalet Neuf				111
85	Le Chalet de la Croix				112
86	La Joux de Bière				113
87	La Sèche de Gimel				115
88	La Sèche des Emburnex				116
89	Les Emburnex				117
90	Le Chalet du Carre				118
91	Les Grands Plats de Vent		9		119
92	Le Chalet à Roch Dessous				121
93	Le Chalet à Roch Dessus				121
94	Les Trois Chalets				122
95	Le Pré aux Veaux		323		123
06	La Nouvre		134		125